



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Conseil métropolitain du 9 février 2026

« Agir concrètement pour la transition social-écologique et l'attractivité de notre métropole »

Lundi 9 février 2026

Sommaire

<u>LA METROPOLE DEPLOIE UNE AIDE A L'ACHAT DE REMORQUE VELO POUR LE TRANSPORT DES ENFANTS.....</u>	<u>3</u>
<u>LA METROPOLE SOUTIENT LES ASSOCIATIONS DE COMMERCANTS ET D'ARTISANS DU TERRITOIRE</u>	<u>3</u>
<u>ACCOMPAGNER L'INNOVATION ET LA CROISSANCE DES STARTUPS : LA METROPOLE SOUTIENT L'ASSOCIATION FRENCH TECH NORMANDIE ROUEN A HAUTEUR DE 22 000 € ..</u>	<u>4</u>
<u>LA METROPOLE SOUTIENT L'INSA POUR L'ORGANISATION D'UN CONGRES PORTANT NOTAMMENT SUR LA LUTTE CONTRE LES EMISSIONS POLLUANTES, ACCUEILLANT DES CHERCHEURS INTERNATIONAUX.....</u>	<u>4</u>
<u>LA METROPOLE S'ENGAGE POUR LA REHABILITATION DU CINEMA GRAND MERCURE A ELBEUF-SUR-SEINE</u>	<u>5</u>
<u>LA METROPOLE SOUTIENT L'ASSOCIATION NOUS TOUTES ROUEN POUR L'ORGANISATION D'UN EVENEMENT GRAND PUBLIC POUR SENSIBILISER AUX INEGALITES ECONOMIQUES ENTRE FEMMES ET HOMMES</u>	<u>5</u>
<u>LA METROPOLE SOUTIENT DES ACTIONS DU TERRITOIRE EN FAVEUR DE L'INTEGRATION DES PERSONNES REFUGIEES</u>	<u>6</u>
<u>SOLIDARITE INTERCOMMUNALE : LA METROPOLE ACCOMPAGNE FINANCIEREMENT DES PROJETS PORTES PAR 27 COMMUNES POUR 1,4 MILLION D'EUROS.....</u>	<u>7</u>

Conseil métropolitain du 9 février 2026
« Agir concrètement pour la transition social-écologique et l'attractivité de notre métropole »

La Métropole Rouen Normandie engage ce lundi 9 février 2026 une série de mesures fortes pour la transition social-écologique et l'attractivité : aide à l'achat de remorque vélo pour enfant, soutien aux associations de commerçants et d'artisans du territoire, accompagnement à l'innovation et la croissance des startups, aide à l'organisation d'un congrès international portant notamment sur la lutte contre les émissions polluantes, réhabilitation du Cinéma Grand Mercure à Elbeuf-sur-Seine, soutien à l'association Nous Toutes Rouen pour l'organisation d'un événement grand public pour sensibiliser aux inégalités économiques entre femmes et hommes, appui à des actions du territoire en faveur de l'intégration des personnes réfugiées... La Métropole déploie par ailleurs 1,4 million d'euros pour soutenir 27 communes du territoire au titre de la solidarité intercommunale, pour des projets structurants portés par les communes.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie : « La Métropole déploie ce jour des mesures fortes pour améliorer le quotidien, pour la transition social-écologique et notre attractivité.

Nous créons une aide à l'achat de remorque vélo pour enfant afin de lever un frein majeur à la pratique du vélo en famille et accélérer la transition des mobilités. Nous soutenons les commerçants et les artisans, à Franqueville-Saint-Pierre comme à Rouen, pour renforcer l'attractivité de nos centres-villes et la vitalité économique locale.

Nous accompagnons l'innovation et l'emploi en soutenant la French Tech Normandie Rouen, pour aider nos startups à se développer et à créer de l'activité sur le territoire. Nous investissons dans la recherche et la lutte contre les émissions polluantes en soutenant un congrès scientifique international organisé par l'INSA, renforçant le rayonnement et l'excellence scientifique de notre agglomération. Nous investissons dans la culture et le patrimoine avec la réhabilitation du cinéma Grand Mercure à Elbeuf-sur-Seine, pour offrir un équipement culturel modernisé, accessible et attractif.

Nous soutenons l'égalité entre les femmes et les hommes, à travers l'appui aux actions portées par l'association Nous Toutes Rouen. Nous travaillons par ailleurs pour l'intégration des personnes réfugiées en accompagnant des projets locaux en faveur de l'accès aux droits, à la langue et à la vie sociale.

Enfin, avec 1,4 million d'euros mobilisés pour 27 communes, la Métropole affirme pleinement son rôle de solidarité intercommunale pour soutenir des projets structurants partout sur le territoire. Entretien des bâtiments communaux ou encore des espaces verts, agrandissement d'une médiathèque, reconversion d'un groupe scolaire... C'est utile et c'est concret, pour soutenir les élus locaux, en première ligne des défis du quotidien !

On se bat. On ne lâche rien. »

La Métropole déploie une aide à l'achat de remorque vélo pour le transport des enfants

En 2022, la Métropole a adopté un règlement d'aides à l'achat de vélos. L'objectif est d'atteindre, d'ici 2030, les cibles du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) fixées à 5 % de part modale vélo à l'échelle du territoire de la Métropole et 10 % sur la zone urbaine dense. Ce règlement d'aides concerne quatre types de vélos : les vélos de ville à assistance électrique, les vélos pliants, les vélos cargos familiaux, les vélos adaptés pour personnes à mobilité réduite.

Pour en bénéficier, les demandeurs doivent au préalable avoir loué un vélo auprès du service public LOVÉLO de location longue durée, sauf pour l'acquisition de vélos adaptés aux personnes à mobilité réduite et l'achat d'une remorque vélo pour le transport des enfants. Afin de lever un frein majeur à la pratique du vélo pour le transport des jeunes enfants, il est décidé de faire évoluer ce règlement en intégrant une nouvelle aide à l'achat de remorque vélo pour enfant.

La remorque vélo pour enfant constitue une solution sécurisée, confortable et accessible pour favoriser les déplacements du quotidien à vélo, même avec de jeunes enfants. Elle répond à un besoin concret : permettre aux familles de se déplacer sans voiture tout en garantissant sécurité et praticité favorisant à la fois le bien-être et les objectifs de mobilité durable.

La remorque est fixée à l'arrière d'un vélo et doit être conforme à la norme EN 15918 (remorque pour cycle transportant des enfants). La remorque est dotée de harnais 5 points, d'un châssis renforcé, d'un plancher pour absorber les chocs et soutenir le poids des enfants, de roues larges et d'un centre de gravité bas, permettant une très bonne stabilité. Les usagers doivent s'assurer que la remorque soit équipée d'éclairages, de réflecteurs et d'éléments réfléchissants améliorant la visibilité pour la sécurité des enfants. Elle pourra disposer de protections de pluie, de vent, UV et la fixation s'effectue par une attache rapide ou écrous. Par ailleurs, seules les remorques dont le coût d'achat est inférieur à 1 250 € seront éligibles.

Le montant de l'aide sera modulé en fonction du Revenu Fiscal de Référence du foyer. Pour un RFR inférieur ou égal à 15400 €, l'aide sera de 50 % du coût d'achat fixé à 1 250 € maximum (le montant de l'aide est plafonné à 250 €). Pour un RFR supérieur à 15400 €, l'aide sera de 30 % du coût d'achat fixé à 1 250 € maximum (le montant de l'aide est plafonné à 150 €).

La Métropole soutient les associations de commerçants et d'artisans du territoire

La Métropole est doté d'un fonds de soutien aux actions en faveur du commerce de centre-ville : le fonds "Collectif Commerce".

2 dossiers de demande d'aides ont été déposés pour des animations se déroulant sur l'année 2026 :
- 1 dossier déposé par l'association de commerçants et artisans de Franqueville-Saint-Pierre, - 1 dossier déposé par l'association de commerçants et artisans de Rouen - Les Vitrines de Rouen.

Pour l'association UCAF (Union des Commerçants et Artisans de Franqueville-Saint-Pierre), rassemblant 43 professionnels de la commune de Franqueville-Saint-Pierre, la demande concerne le soutien financier d'un plan annuel d'actions d'animations organisées sur la commune de Franqueville-Saint-Pierre. Ces animations se déroulent d'avril à décembre 2026 pour un budget total prévisionnel de 26 000 €, dont 18 092 € de dépenses subventionnables.



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Pour l'association Les Vitrines de Rouen, rassemblant 500 professionnels de la commune de Rouen, la demande concerne le soutien financier aux animations organisées dans le cadre de l'édition 2026 des « Fêtes Jeanne d'Arc - Médiévales de Rouen ». Ces animations se déroulent les 14, 15 et 16 mai 2026 pour un budget total de 217 750 €, dont 106 000 € de dépenses subventionnables.

Ces opérations sont de nature à capter une clientèle élargie et à fidéliser la clientèle existante, et de participer au rayonnement, à l'attractivité et à la dynamique économique du territoire. Il est décidé d'allouer 9 046 € à l'association UCAF (Union des Commerçants et Artisans de Franqueville-Saint-Pierre), et 40 000 euros à l'association Les Vitrines de Rouen.

Accompagner l'innovation et la croissance des startups : la Métropole soutient l'association French Tech Normandie Rouen à hauteur de 22 000 €

La Communauté French Tech Normandie Rouen est une des trois associations constituant la French Tech Normandie, un réseau régional qui porte le label French Tech national, ayant pour but de soutenir l'innovation et la croissance des startups dans la région Normande. Ce réseau est composé des pôles de Rouen, Caen et d'une structure de coordination régionale qui, ensemble, dynamisent le tissu entrepreneurial local à travers une variété d'actions et de programmes. L'association French Tech Normandie Rouen se concentre sur le développement et le soutien des startups sur le territoire métropolitain. Elle comporte aujourd'hui 42 membres (78 au total pour la Normandie).

La French Tech Normandie Rouen organise des évènements et porte des programmes nationaux pour renforcer la réussite des startups locales : des séminaires et ateliers thématiques, du mentorat et coaching, des événements de réseautage et des concours qui aident les startups à se développer.

L'association propose de travailler les axes suivants : accompagnement des startups, formation et développement des compétences, événements et rencontres professionnelles, promotion de la French Tech Normandie Rouen, valorisation des startups de notre territoire.

L'association French Tech Normandie Rouen a sollicité auprès de la Métropole un soutien financier. Il est décidé de lui attribuer 22 000 € pour mettre en œuvre son programme. Il est par ailleurs décidé la mise à disposition gratuite d'un bureau à Seine Innopolis pour accueillir la permanente de l'association.

La Métropole soutient l'INSA pour l'organisation d'un congrès portant notamment sur la lutte contre les émissions polluantes, accueillant des chercheurs internationaux

« LIP / LII 2026 » est un congrès international organisé par le laboratoire CORIA - UMR 6614 de l'INSA de Rouen. Il se tiendra du 5 au 10 juillet 2026 à l'Université de Rouen (site Pasteur), marquant le retour de l'événement dans sa ville d'origine après près de 40 ans d'éditions à travers le monde. Pour la première fois, il fusionne les conférences Light Interaction with Particles (LIP), créées en 1987, pour étudier les méthodes optiques de caractérisation des particules et le workshop LII (Incandescence Induite par Laser), né en 2005 pour analyser les particules de suie.

Cette édition couvrira des thématiques variées avec un objectif central : améliorer les procédés énergétiques pour réduire les émissions polluantes. Six éminents chercheurs internationaux y donneront des conférences plénières.



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Ce congrès met en lumière l'excellence scientifique normande et plus particulièrement du CORIA (Université/INSA). Avec le soutien de la Métropole Rouen Normandie, il renforce le positionnement international de Rouen dans le domaine de l'optique et des lasers, tout en offrant une plateforme unique pour les échanges entre chercheurs, industriels et acteurs publics. Il est décidé d'attribuer une subvention de 6 000 € à l'INSA Rouen Normandie pour le congrès LIP / LII 2026.

La Métropole s'engage pour la réhabilitation du Cinéma Grand Mercure à Elbeuf-sur-Seine

Construit en 1960 dans le centre-ville d'Elbeuf par les architectes Marcel Lods et Raymond Laquerriere, le cinéma théâtre Le Mercure a marqué l'époque de la Reconstruction par sa modernité. Son architecture futuriste pour l'époque, est constituée d'une façade entièrement vitrée et d'une charpente métallique extérieure. Depuis sa création, le bâtiment a bénéficié de 3 campagnes d agrandissement et de rénovation, la dernière datant de 1998. La commune d'Elbeuf a sollicité la Métropole pour Le Mercure dans le cadre d'un projet de mise aux normes, d'aménagements intérieurs et d'extension avec la création de deux salles supplémentaires. L'opération vise à améliorer l'accueil des publics en réalisant des travaux de la structure tout en conservant l'œuvre architecturale de Marcel Lods. Le projet est inscrit au contrat de territoire 2023-2027 à l'axe 2-3 « Améliorer le cadre de vie par des équipements culturels attractifs et un patrimoine valorisé ». Le montant total de l'opération est de 6 441 369,93 € HT.

La Métropole décide d'acter les financements qui suivent :

- Métropole Rouen Normandie - FACIL Culture - Enveloppe B : 1 020 420,39 €
- Métropole Rouen Normandie - FACIL : 109 630,58 €
- Métropole Rouen Normandie - autre fond de concours : 1 421 000 €

Ces dépenses s'inscrivent en complément de celles de la commune d'Elbeuf-sur-Seine, de l'État, de la Région Normandie et du Département de Seine-Maritime.

La Métropole soutient l'association Nous Toutes Rouen pour l'organisation d'un événement grand public pour sensibiliser aux inégalités économiques entre femmes et hommes

« Nous Toutes Rouen » est une association féministe dont l'objectif est d'en finir avec les violences sexistes et sexuelles dont sont massivement victimes les femmes et les enfants en France. L'association Nous Toutes Rouen souhaite organiser un événement grand public pour révéler les inégalités économiques subies par les femmes (consommation, crédit, précarité menstruelle), souvent méconnues, sensibiliser les habitantes et habitants de la Métropole Rouen Normandie, particulièrement les jeunes, à ces enjeux économiques, donner des clés de compréhension et favoriser l'autonomie financière des femmes.

Cet événement se déroulera au second trimestre 2026 autour d'un village associatif et pédagogique pour sensibiliser aux inégalités économiques entre femmes et hommes, avec des stands interactifs (comparatif de la taxe rose, démonstration des écarts de patrimoine via la théorie du pot de yaourt, précarité menstruelle, librairie féministe) et un jeu sur les coûts sociaux invisibles. Une conférence-débat avec des autrices expertes abordera le thème « Les inégalités économiques : comprendre et agir », complétée par des échanges avec le public. Les partenaires pressentis incluent des acteurs locaux engagés sur ces thématiques.



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Ce projet, ouvert au grand public, ainsi qu'aux professionnels, vise à informer sur les mécanismes économiques qui défavorisent les femmes, sensibiliser le grand public, plus particulièrement les jeunes, aux enjeux d'égalité dans l'économie et créer un rendez-vous citoyen et culturel à Rouen autour de l'économie et du féminisme.

Dans ce cadre, la Métropole décide d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association Nous Toutes Rouen.

La Métropole soutient des actions du territoire en faveur de l'intégration des personnes réfugiées

Au regard des besoins d'accueil et d'intégration toujours importants sur notre territoire, un nouveau Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration pour la période 2024-2026 a été conclu entre la Métropole et l'État par délibération du Conseil métropolitain du 30 septembre 2024. L'État finance la Métropole à hauteur de 315 000 € par an, sur 2 ans, soit du 1er novembre 2024 au 1er novembre 2026, pour le déploiement des actions proposées.

Plusieurs thématiques ont été priorisées par la Métropole et ses partenaires institutionnels. Elles ont été travaillées lors d'ateliers participatifs. Il s'agit de l'hébergement/logement, de l'appropriation de la langue française, de l'accès à l'emploi, de l'accès aux droits, et de la vie sociale et familiale. Des projets locaux correspondant à ces thématiques sont proposés par les acteurs pendant la durée du contrat et font l'objet d'une analyse par la DDETS et l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage et la Métropole.

Depuis le démarrage du nouveau contrat, 11 projets ont déjà été soutenus.

Dans cette continuité, les associations Radio HDR, AMII, France Terre d'Asile et la ville de Saint-Étienne-du-Rouvray ont présenté leur projet. Les 3 premiers sont issus de la démarche participative déployée dans le cadre de la démarche. Tous ont reçu un avis favorable de la DDETS :

- **l'association Radio HDR** propose la création d'espaces d'échanges interculturels en collaboration avec les réfugiés, les associations et les partenaires du territoire, pour favoriser le vivre-ensemble, la compréhension mutuelle et la valorisation des langues du monde.

Trois émissions publiques donneront lieu à un podcast, accessible librement,

- **l'association AMII** propose l'organisation d'une manifestation artistique et multiculturelle favorisant la découverte des cultures d'origine des publics réfugiés qui sera déployée sur le territoire elbeuvien,
- **l'association France Terre d'Asile** propose la mise en relation de pairs bénévoles maîtrisant le français avec des personnes primo-arrivantes et réfugiés souhaitant renforcer leur pratique orale et écrite de la langue,
- **la ville de Saint-Étienne-du-Rouvray** propose, afin de répondre à l'entrée en vigueur de la loi CIAI (Contrôler l'Immigration, Améliorer l'Intégration) qui instaure l'obligation d'un examen civique, des sessions de formations permettant aux publics étrangers la réussite du passage de ce nouvel examen.



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Ainsi, il est décidé de verser une subvention :

- de 3 000 € à l'association Radio HDR pour la mise en œuvre du projet « Voix du Monde Expressions sans Frontières »,
- de 10 800 € à l'association AMII pour son projet de manifestation culturelle « Découverte des cultures d'origine »,
- de 8 000 € à l'association France Terre d'Asile pour la mise en œuvre de son action « Apprentissage du français par le bénévolat entre pairs »,
- de 6 125 € à la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray pour son action « Répondre aux besoins des professionnels et des publics étrangers générés par l'obligation de passage de l'examen civique ».

Solidarité intercommunale : la Métropole accompagne financièrement des projets portés par 27 communes pour 1,4 million d'euros

La Métropole entend jouer pleinement son rôle de solidarité aux côtés des communes en vue de permettre un développement équilibré et harmonieux du territoire. À ce titre, la Métropole participe au financement des projets locaux portés par les communes, via le Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) pour les communes de moins de 4500 habitants et dans le cadre du Fonds d'Aide aux Communes pour l'Investissement Local (FACIL). Ce dernier dispositif, déployé depuis mai 2021, comprend une bonification financière pour les projets intégrant une dimension social-écologique. Les deux dispositifs, le FAA et le FACIL, sont cumulables. Un dernier dispositif, le FACIL Culture, a été adopté en 2024. Il vise à soutenir les dépenses d'investissements des communes en matière culturelle, et est également cumulable avec le FAA et le FACIL. L'ensemble des investissements précités se cumulent par ailleurs avec ceux engagés par les co-financeurs du territoire.

Financements adoptés au titre du FAA, du FACIL et du FACIL Culture

- **Le Trait**
 - Reconversion de l'ancien groupe scolaire Flaubert (FACIL : 77 385,50 €)
 - **Orival**
 - Remplacement du chauffage dans l'église (FACIL Culture enveloppe A : 4 417,08 €)
 - Réfection intérieure de l'église (FACIL Culture enveloppe A : 4 617,00 €)
 - **Sahurs**
 - Installation d'une chaudière à condensation à la salle des fêtes (FACIL Culture enveloppe A : 7 017,50 €)
 - **Maromme**
 - Travaux d'agrandissement de la médiathèque (FACIL Culture enveloppe A : 221 636,00 €)
 - **Elbeuf-sur-Seine**
 - Réaménagement du cinéma théâtre Le Mercure (FACIL Culture enveloppe B : 1 020 420,39 €)
 - **Duclair**
 - Entretien et réparation de la balayeuse (FAA : 3000,00€)
 - **La Bouille**
- Location balayeuse - Broyage - Abattage (FAA : 3000,00€)
 - **Saint-Pierre-de-Manneville**
 - Elagage - fauchage - contrôle de sécurité (FAA : 3000,00€)
 - **Sainte-Marguerite-sur-Duclair**
 - Entretien des espaces verts (FAA : 3000,00€)
 - **Saint-Martin-de-Boscherville**
 - Location nacelle pour l'installation des illuminations de Noël - Abattage d'arbres (FAA : 3000,00€)
 - **Gouy**
 - Entretien des espaces verts (FAA : 2 862,55 €)
 - **Epinay-sur-Duclair**
 - Travaux d'entretien des espaces communaux (FAA : 3000,00 €)
 - **Hénouville**
 - Location nacelle pour illumination de Noël (FAA : 3000,00 €)
 - **Tourville-la-Rivière**
 - Entretien des bâtiments communaux (FAA : 3000,00 €)



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

- **Jumièges**
- Entretien des bâtiments communaux et des espaces verts (FAA : 3000,00 €)

- **Roncherolles-sur-le-Vivier**
- Entretien du patrimoine arboré de la commune (FAA : 3000,00 €)

- **Yville-sur-Seine**
- Entretien des bâtiments communaux (FAA : 3000,00 €)

- **Saint-Jacques-sur-Darnétal**
- Location nacelle – entretien espaces verts (FAA : 3000,00 €)

- **Orival**
- Location balayeuse avec chauffeur - Elagage (FAA : 2 700,00 €)

- **Quevillon**

- Travaux d'entretien des espaces verts et entretien des bâtiments communaux (FAA : 1 192,65 €)

- **Saint-Paërs**
- Broyage - Installation illuminations Noël (FAA : 3000,00 €)

- **Boos**
- Entretien espaces verts (FAA : 3000,00 €)

- **Ymare**
- Entretien des bâtiments communaux et des véhicules (FAA : 3000,00 €)

- **Houppeville**
- Entretien des équipements communaux (FAA : 3000,00 €)

- **Saint-Aubin-Celloville**
- Entretien des espaces verts (FAA : 3000,00 €)

- **La-Neuville-Chant-d'Oisel**
- Entretien des espaces verts (FAA : 3000,00 €)

- **Val-de-la-Haye**
- Elagage (FAA : 1 293,71 €)

Perrine BINET
perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr
02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05